



# Le Bulletin

Volume 53 Numéro 15

Édition du 24 avril 2025

## Dans ce Bulletin

**Budget provincial en éducation, comment couper sans en avoir l'air... p.1**

**Rendement du Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) en 2024... p.2**

**Lettre ouverte d'un enseignant sur les projets de loi 47, 89 et 94... p.3**

**Loto Voyages de la Fondation Monique-Fitz-Back... p.4**

**Le « Saviez-vous que? » du comité de l'action féministe... p.4**

## Budget provincial en éducation, comment couper sans en avoir l'air...

*Écoles vétustes, pénurie de main-d'oeuvre et faible attractivité, ce n'est pas avec le budget présenté pour l'année scolaire 2025-2026 que le gouvernement répondra à ces besoins!*

En effet, le budget total en éducation augmentera seulement de 2,2% par rapport à l'exercice 2024-2025. En comparaison, le budget total avait augmenté de 14,5% pour les exercices de 2022-2023 et 2024-2025 combinés<sup>1</sup>.

Sur une somme de 23,5 milliards de dollars, cette augmentation représente environ 500 millions. « Or, cette hausse [...] ne couvre même pas l'augmentation des salaires prévue pour les enseignants. À elle seule, elle s'élève à près de 570 millions de dollars »<sup>1</sup>.

Cela signifie donc que ce manque à gagner devra être imputé aux autres postes budgétaires, dont entre autres, celui visant la rénovation et la construction d'écoles, qui passera de 1,8 milliard à 1,2 milliard<sup>3</sup>. Le budget consacré à l'entretien et à la réfection des bâtiments existants, lui, restera stable, malgré qu'en février dernier, « alors que la menace des tarifs américains de 25 % planait, François Legault a mentionné sa volonté d'accélérer la construction d'infrastructures en santé, en éducation, ainsi qu'en transport pour créer plus d'emplois au Québec, mais aussi pour limiter la présence de fournisseurs américains »<sup>2</sup>. Depuis, il semble bien que notre gouvernement se soit ra-

## À l'Agenda

**Mardi 29 avril 2025**

**Septième rencontre du conseil des personnes déléguées**

**Heure :** 18 h 30

**Lieu :** Corporation du Fort Saint-Jean  
15, rue Jacques-Cartier Nord  
Saint-Jean-sur-Richelieu

**Mardi 27 mai 2025**

**Huitième rencontre du conseil des personnes déléguées**

**Heure :** 18 h 30

**Lieu :** Corporation du Fort Saint-Jean  
15, rue Jacques-Cartier Nord  
Saint-Jean-sur-Richelieu

visé pour octroyer ces investissements à d'autres secteurs. Enfin, si la situation globale des écoles primaires et secondaires s'est légèrement améliorée dans les dernières années (47% des bâtiments sont désormais considérés comme atteignant les notes de A, B ou C, contre 43% l'année précédente), avec 53% de son parc immobilier en mauvais ou très mauvais état<sup>3</sup>, les besoins sont tout de même criants!

Nous avons donc devant nous un budget qui engendrera à coup sûr d'importantes coupures de dé-

## Rendement du Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) en 2024

*À l'heure où les rendements de nos placements ont cette fâcheuse tendance à piquer du nez, et où un simple regard à son compte de banque suffit à augmenter le taux d'anxiété du commun des mortels, il est tout de même un peu réconfortant de jeter un regard sur le rendement de notre fonds de retraite dans la dernière année.*

En effet, la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), où sont investis les fonds de la caisse des participants au RREGOP, notre fonds de pension, a généré des revenus de 7,8% pour l'exercice fiscal de 2024.

Si certains secteurs ont été particulièrement rentables, ce n'est malheureusement pas le cas de tous, ce qui a réduit les profits à un niveau qui, bien qu'honorable, peut apparaître modeste par rapport à certains rendements observés dans l'économie en 2024.

En effet, selon le rapport de Retraite Québec publié en février dernier «Ce rendement est notamment attribuable à la performance des marchés boursiers et des placements privés. En effet, à la CDPQ, ces catégories d'actifs ont généré des rendements respectifs de 25,5 % et de 17,2 %. Les autres catégories d'actifs, soit les placements à revenu fixe, l'immobilier et les infrastructures, ont quant à elles

penses dans certains secteurs ou services. Reste à voir quels en seront les impacts sur notre quotidien.

1- <https://www.ledevoir.com/societe/education/859639/operation-maintien-reseau-education>

2- <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2025-02-04/menaces-de-tarifs/la-stm-leve-la-main-pour-ses-projets-d-infrastructure.php>

3- <https://www.lesoleil.com/actualites/politique/2025/03/25/budget-2025ecoles-mal-en-point-et-aux-budgets-restreints->

procuré des rendements respectifs de 1,2 %, -10,8 % et 9,5 % »<sup>1</sup>.

Au courant de l'année 2024, la valeur de la Caisse des participants au RREGOP a donc augmenté de 4,8 milliards de dollars, passant de 86,6 milliards à 91,4 milliards à la fin du mois de décembre 2024. La Caisse n'a toutefois pas récupéré entièrement les pertes de 2022, qui avaient fait passer son solde de 91,5 milliards à 83 milliards. Toutefois, nous y sommes presque.

Restons donc sur cette bonne nouvelle et tentons de ne pas penser aux rendements de 2025 qui, avec tout ce qui se passe actuellement à la bourse, risquent d'être beaucoup moins réjouissants, à moins qu'un miracle ne survienne d'ici là!

1- <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/RetraiteQuebec/fr/publications/rrsp/participants/4041f-Rendements-RREGOP-2024.pdf>

# Lettre ouverte d'un enseignant sur les projets de loi 47, 89 et 94

*Le texte ci-dessous nous a été transmis par un enseignant du CSSDHR, qui nous a autorisé à le publier, avec sa signature.*

Monsieur Bernard Drainville,  
Ministre de l'Éducation,

Non, je ne fournirai pas de planification en réponse à vos nouvelles exigences. Non, je ne me soumettrai pas à une évaluation. Je refuse également de me voir imposer un code d'éthique qui ne vise qu'à faire taire les enseignants sous le couvert de l'obligation de loyauté. Il va aussi de soi que je ne ferai plus la grève puisque ce droit, pourtant déjà bien encadré, sera somme toute réduit à néant. Je vais plutôt choisir de me retirer!

Considérant, le grand nombre qui quitte le navire, vous conclurez probablement en disant un de plus, un de moins...

J'ai encore du plaisir à travailler avec les élèves que je côtoie et je crois que j'aurais pu poursuivre quelques années. Néanmoins, l'ajout de ces éléments en périphérie de la classe me pousse vers la sortie.

Votre réponse au cas Bedford est disproportionnée. Clairement, il fallait que vous fassiez la démonstration que vous n'alliez plus tolérer de telles situations. À la suite de votre demande d'enquête, il importe de souligner que le rapport faisait état de 17 écoles présentant des problèmes s'apparentant à Bedford. On comprend donc qu'on va appliquer un remède pour 100% des écoles et leur personnel alors que 0,64% posait problème. Avouons-le, ces réalités déplorables résultent du laxisme des gestionnaires qui ont préféré balayer sous le tapis. L'évaluation des enseignants est un processus complexe et la structure actuelle ne per-

met en aucun cas d'y parvenir. On ne vient qu'alourdir la tâche des directions alors qu'elles sont déjà submergées par des commandes de toutes sortes.

Récemment, un directeur me faisait part d'une réalité qui dépasse l'entendement. Le quart des enseignants de son école est non légalement qualifié. Certains sont littéralement dépassés, mais faute de moyens, ils n'ont d'autres choix que de composer avec ces personnels. On peut bien les évaluer, mais même pour ceux qui éprouvent de sérieuses difficultés à offrir une prestation de qualité quelles sont les alternatives en contexte de pénurie? On croise les doigts et on espère que ça tiendra la route jusqu'à la fin de l'année.

Certes, ChatGPT pourrait sûrement me fournir une planification confondante que je servais à la direction de mon école sans trop d'effort. De toute façon, on le sait, il serait impossible pour elle de vérifier si je suis rigoureux dans son application. De la poudre aux yeux qui ne fait que contribuer à la morosité ambiante. Ce n'est sûrement pas en agissant ainsi que vous allez augmenter l'attractivité de la fonction enseignante.

J'ai l'impression qu'on tente de réparer avec de la broche. L'autoritarisme n'est pas une avenue. Le milieu s'attend à mieux.

Daniel Leblanc, enseignant

# Loto Voyages de la Fondation Monique-Fitz-Back

*Cette année encore, la Fondation Monique-Fitz-Back lance sa loterie « Loto Voyages ou argent » qui permet d'amasser des fonds pour financer, entre autres, les activités du réseau des 1 500 établissements membres du mouvement ACTES.*

Les participantes et participants peuvent remporter un crédit voyage de 5 000\$ vers la destination de leur choix ou 4 000\$ en argent. De plus, le SEHR (CSQ) a fait l'achat, cette année, de trois billets conformément à sa politique d'aide et dons. Ces billets seront tirés parmi les participant.e.s à l'assemblée générale de fin d'année. Les billets sont en vente jusqu'au 10 novembre 2025 ou jusqu'à épuisement des stocks.

Pour en savoir plus sur la loterie, acheter vos billets ou connaître les projets financés grâce à cette campagne au cours des dernières années, visitez le site Internet de la fondation : <https://fondationmf.ca/>, dans la section « Nos collectes de fonds », sous la rubrique « Loto Voyages ».

Bonne chance aux participants!

# Le « Saviez-vous que? » du comité de l'action féministe

*Bien que plusieurs luttes aient été menées pour l'avancement du statut de la femme dans les années 60 et 70, les progrès sur les droits parentaux avancent lentement...*

Ce n'est qu'en 1979 que le congé de maternité passe de 17 à 20 semaines et sera entièrement payé (par l'assurance-emploi et l'employeur). De plus, on y ajoutera le droit à un congé pour adoption de 10 semaines et à un congé de paternité de 5 jours.

Les femmes ont aussi le droit à un congé sans traitement de 2 ans après l'accouchement.

Tiré de l'ouvrage « Cinquante ans de lutte pour l'égalité » de l'action féministe à la CSQ.

Votre comité de l'action féministe : Catherine Lussier, Mégane Raymond et Cynthia Trinque

## Nous contacter

**Syndicat de l'enseignement  
du Haut-Richelieu (CSQ)**

670, boulevard du Séminaire Nord  
Saint-Jean-sur-Richelieu (QC) J3B 5M3

Téléphone : 450 348-6853 / 1 800 567-6853  
Télécopieur : 450 348-6856

Courriel : [sehr@lacsq.org](mailto:sehr@lacsq.org)  
Site Web : [www.sehr-csq.qc.ca](http://www.sehr-csq.qc.ca)

## Horaire

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h à 17 h  
(vendredi 15 h 45)